

Séjour de la santé : 33 mesures pour réformer le système de soins



Parmi les mesures proposées, plusieurs concernent directement les libéraux. Ainsi, le gouvernement souhaite, par exemple, investir 6 milliards d'euros dans les territoires, dont 2,5 pour des projets « hôpital », mais aussi « ville-hôpital », c'est-à-dire des projets mixtes « pour casser les silos ». Des actions vont, par ailleurs, être mises en place pour que les médecins libéraux puissent plus facilement travailler à l'hôpital et que les praticiens hospitaliers puissent avoir une activité en zone sous-dense. Il est également envisagé de faire évoluer le financement des activités de médecine vers un modèle mixte avec un socle de dotation « populationnel », fondé sur les besoins de santé des populations du territoire. Ce socle sera complété par une prise en compte de l'activité, mais aussi de la qualité des soins. Enfin, il est probable que l'ONDAM soit réformée. Le Haut Conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie souhaite, en effet, revoir son découpage, son périmètre, l'équité de la régulation des dépenses entre les différents secteurs de l'offre de soins, avec pour objectif une régulation s'appuyant davantage sur les tendances épidémiologiques et les évolutions des prises en charge.